

Laurier—oui, il leur pardonne tout, excepté la manière dont ils ont traité la famille Langelier.

Ceux-là, trop loin des événements pour les avoir vus, trop près pour les juger, ne savent pas, ne sauront jamais peut-être, avec quel respect, avec quelle piété leur reconnaissance devrait se retourner vers ces vieux libéraux qui préparèrent le triomphe futur de leur parti. (P. 12)

Ce témoignage de courage, d'indépendance, rendu par un adversaire (le *Canadien*), M. F. Langelier l'a bien mérité. Il est fâcheux que ceux qui avaient tant bénéficié de ses luttres n'aient pas su reconnaître ses services lorsqu'il l'occasion s'en est offerte. (P. 81)

Que les partis politiques sont ingrats! ils ne savent reconnaître que les services actuels: ceux rendus dans le passé ne comptent plus, on les oublie afin d'avoir moins de scrupules à ne pas les récompenser! (P. 123)

C'était (Pitre Tremblay) un homme personnel (sic), une nature fortement trempée, un caractère comme il s'en rencontre rarement. Comme il aurait condamné certaines compromissions et certaines palinodies dont nous avons été témoins! (P. 125)

Quand on vous le disait, qu'ils sont malheureux!

* Le livre nous fournit aussi les éléments d'une piquante comparaison entre le ton des discussions politiques aujourd'hui et autrefois.

Avons-nous assez souvent, en ces dernières années, entendu des hommes politiques qu'on accusait vaguement de malversation—et qui ne sont pas tous inconnus à M. Charles Langelier—se tourner vers leurs accusateurs le front chargé d'éclairs et leur crier d'une voix de tonnerre: "Misérables! ayez donc au moins le courage de préciser!" Dans les mémoires de M. Langelier, on accuse beaucoup, mais on ne précise jamais; et cela est d'autant plus symptomatique que cet ancien ministre a eu des années de loisirs pour